Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 16/10/2026 - 19700 - 1990 B 01223 - 379 703 341 - ABC IMMO

COGEP

SAS ABC IMMO

66 RUE BOULEGON

13100 AIX EN PROVENCE

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025



CPECF

100 Rue Victor Baltard

13854 Aix en provence cedex 3

04.84.25.30.00

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS ABC IMMO** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**191 633**	euros
Chiffre d'affaires :	**206 016**	euros
Résultat net comptable :	**9 805**	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Aix en provence cedex 3
Le 02/04/2026

Signature

Certifié conforme à l'original
le président

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Egalité
Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
(2026)
Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012025 et clos le 31122025 — Régime simplifié d'imposition [X] — Régime réel normal []
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe [] — Si PME innovante [] — Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) []

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social
SAS ABC IMMO	
SIRET 37970334100014	
Adresse du principal établissement	**Ancienne adresse en cas de changement**
66 RUE BOULEGON 13100 AIX EN PROVENCE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante [] SIRET
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d' identification de la société mère : []

B ACTIVITÉ

Activités exercées : AGENCE IMMOBILIERES — Si vous avez changé d'activité, cochez la case []

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal : 0 — Bénéfice imposable à 15% : 11 535 — Déficit : []
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% : []

2. Plus-values
PV à long terme imposables à 15% : [] — PV à long terme imposables à 19% : [] — PV exonérées (art. 238 quindecies) : []
Autres PV imposables à 19% : [] — PV à long terme imposables à 0% : []

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations
Entreprise nouvelle art. 44 sexies [] — Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A [] — Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A [] — Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies [] — Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies []
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A [] — Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies [] — Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies [] — Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies [] — Autres dispositifs []
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies []
Sociétés d'investissements immobiliers cotées [] — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : [] — Plus-values exonérées relevant du taux de 15% : []

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI []

F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BENEFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice déclaration n°2065-SD)

Base d'imposition : [] — Chiffre d'affaires : [] — Taux d'imposition : []

I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARTIME (CTM) notice n°2065-SD)

Base d'imposition : [] — Taux d'imposition : []

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts : []
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. : []

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5% : []

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? [] — Si oui, indication du logiciel utilisé : []

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : I	Nom et adresse du conseil :
SAEC - CPECF Pole d'activité Aix les Milles 100 Rue Victor Baltard 13854 Aix en provence cedex 3 Tél : 04.84.25.30.00	Tél :

Identité du déclarant :
Date : 02042026 Lieu : AIX EN PROVENCE
Qualité et nom du signataire : LA GERANTE
Signature : MME FAOUR MONIQUE

Examen de conformité fiscale (ECF) [] — *prestataire :*

Certifié conforme à l'original
le président M. Faour

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice : **SAS ABC IMMO** **31122025**

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	52 500
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	52 500
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis		total (a à h)	52 500

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
FAOUR MICHEL 2 CHEMIN DES AIRES HAUTES 13510 EGUILLES FRANCE	196	2025					
FAOUR MONIQUE 2 CHEMIN DES AIRES HAUTES 13510 EGUILLES FRANCE	21	2025					
FAOUR ERIC LIEUDIT KERSALVI 22780 PLOUNERIN FRANCE	133	2025					

Certifié conforme à l'original
le président M. FAOUR

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice : SAS ABC IMMO — 31122025

I	DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION	
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires,abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2025, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a*ter* et a*quater*)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice		
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice		

Certifié Conforme à l'original
de présidente

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2026

Désignation de l'entreprise : SAS ABC IMMO — 66 RUE BOULEGON — 13100 AIX EN PROVENCE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise

SIRET : 3 7 9 7 0 3 3 4 1 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122024 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010	45 735	012		45 735	45 735
	Immobilisations incorporelles — Autres*	014	357	016	357		
	Immobilisations corporelles*	028	20 715	030	15 666	5 049	5 704
	Immobilisations financières* (1)	040	2 830	042		2 830	2 937
	Total I (5)	044	**69 638**	048	**16 024**	**53 614**	**54 376**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	2 096	066		2 096	
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068		070			
	Créances (2) — Autres * (3)	072	6 908	074		6 908	2 174
	Charges constatées d'avance *	092	27 361	094		27 361	4 839
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	101 653	086		101 653	204 959
	Total II	096	**138 019**	098		**138 019**	**211 972**
	Total général (I + II)	110	**207 656**	112	**16 024**	**191 633**	**266 348**

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES — Capital social ou individuel *	120	35 000	35 000
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	3 500	3 500
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	95 101	100 704
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136	**9 805**	**46 897**
Subventions d'investissement	137		
Provisions réglementées	140		
Total I	142	**143 406**	**186 101**
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4) — Emprunts et dettes assimilées	156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	8 517	9 667
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172	1 961	10 358
Comptes courants d'associés	173	1 299	5 048
Autres dettes	175	36 450	55 174
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	**48 227**	**80 247**
Total général (I + II + III)	180	**191 633**	**266 348**

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	645	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	389
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Certifié exact le Président

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise: SAS ABC IMMO — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122025 (1)	Exercice N-1 clos le 31122024 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209		
	Production vendue biens		215		
	Production vendue services *		217		
			210		
			214		
			218	206 016	313 085
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230		4 486
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	**206 016**	**317 571**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stocks (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)*		240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	191 807	245 148
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 1 566)		244	1 608	1 312
	Rémunérations du personnel *		250		908
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant 380 : 28)		252	28	1 240
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255 :)		254	1 037	985
	Dotations aux dépréciations		256		
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	1	4 950
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	**194 481**	**254 544**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	**11 535**	**63 028**
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280		
	Produits exceptionnels	(IV)	290		65
	Charges financières	(V)	294		6 508
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347	(VI)	300		2 000
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348				
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)	306	1 730	7 689
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	**9 805**	**46 897**
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	**9 805**	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	1 730	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Zone de revitalisation rurales (44. quindecies) 138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992				342
	ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements et souscriptions outre-mer 344 ; Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) 993				
	Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR) 181				
	dont divers* — Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655 ; Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641				350
	dont divers* — Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647				
	dont divers* — Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649 ; Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	11 535	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	11 535	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Certifié Conforme à l'original
Le président Pour le Pdt

Etats financiers au 31/12/2025

Compte de Résultat

Compte de Résultat Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025 12 mois	%C.A.	31/12/2024 12 mois	%C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	206 016	100,00	313 085	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	206 016	100,00	313 085	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			4 487	1,43
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation	206 016	100,00	317 571	101,43
CHARGES D'EX. ..JITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes	191 807	93,10	245 148	78,30
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 608	0,78	1 312	0,42
	Salaires			908	0,29
	Cotisations sociales	28	0,01	1 240	0,40
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 037	0,50	985	0,31
	Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées				
	Autres charges	1		4 950	1,58
	Total des charges d'exploitation	194 481	94,40	254 544	81,30
	RESULTAT D'EXPLOITATION	11 535	5,60	63 028	20,13
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participation				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés				
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Total des produits financiers				
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées			6 508	2,08
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
	Total des charges financières			6 508	2,08
	RESULTAT FINANCIER			(6 508)	-2,08
	RESULTAT COURANT avant impôts	11 535	5,60	56 520	18,05
	Produits exceptionnels			65	0,02
	Charges exceptionnelles			2 000	0,64
	RESULTAT EXCEPTIONNEL			(1 935)	-0,62
	Participation des salariés aux résultats				
	Impôts sur les bénéfices	1 730	0,84	7 689	2,46
	Total des produits	206 016	100,00	317 637	101,45
	Total des charges	196 211	95,24	270 740	86,48
	RESULTAT DE L'EXERCICE	9 805	4,76	46 897	14,98

Certifié conforme à l'original
Le Président Martin FAUR

Détail du Compte de Résultat

		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		206 016	100,00	317 571	101,43	(111 555)	-35,13
Ventes de marchandises							
Production vendue Biens							
Production vendue Services + Travaux		206 016	100,00	313 085	100,00	(107 069)	-34,20
Production vendue Services FRANCE		206 016	100,00	313 085	100,00	(107 069)	-34,20
70600000	COMMISSIONS ACQUISES	206 016	100,00	313 085	100,00	(107 069)	-34,20
Montant net du chiffre d'affaires		206 016	100,00	313 085	100,00	(107 069)	-34,20
Reprises sur amts, dépréciations et provisions				4 487	1,43	(4 487)	-100,00
78150000	REPRISE/PROV/RISQUES ET CHARGE			4 487	1,43	(4 487)	-100,00
Autres produits d'exploitation							N/S
75800000	ECARTS DE REGLEMENTS						N/S
Total des charges d'exploitation		194 481	94,40	254 544	81,30	(60 062)	-23,60
Autres achats et charges externes		191 807	93,10	245 148	78,30	(53 341)	-21,76
60600000	EDF	1 135	0,55	945	0,30	189	20,02
60630000	ENTRETIEN VITRINES	780	0,38	680	0,22	100	14,71
60631000	ENTRETIEN AGENCE	2 063	1,00	1 435	0,46	628	43,80
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 744	0,85	1 459	0,47	286	19,57
61300000	LOYER DE L'AGENCE	12 642	6,14	12 608	4,03	34	0,27
61350000	LEASING LOCAM LLD COPIEUR+STAN			2 970	0,95	(2 970)	-100,00
61450000	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	301	0,15	285	0,09	16	5,59
61510000	MAINTENANCE INFORMATIQUE QOS	520	0,25	660	0,21	(140)	-21,21
61600000	ASSURANCES	1 946	0,94	1 955	0,62	(9)	-0,46
61830000	FORMATION DOCUMENTATION TECHNIQUE	284	0,14	275	0,09	9	3,24
62210000	COMMISSIONS S. LAMBERT	31 082	15,09	43 264	13,82	(12 182)	-28,16
62220000	COMMISSIONS LENTIAN	36 223	17,58	50 039	15,98	(13 816)	-27,61
62230000	COMMISSIONS AMRI	32 833	15,94	60 209	19,23	(27 376)	-45,47
62250000	PRESTAT. FAUQUEREL	14 900	7,23	16 925	5,41	(2 025)	-11,96
62260000	HONORAIRES CABINET COMPTABLE	2 036	0,99	1 453	0,46	583	40,09
62261000	AUTRES HONORAIRES	1 500	0,73			1 500	
62270000	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	699	0,34	4 098	1,31	(3 400)	-82,95
62300000	ANNONCES PUBLICITAIRES	28 113	13,65	24 721	7,90	3 392	13,72
62310000	PUBLICITE INTERNET	11 281	5,48	12 638	4,04	(1 358)	-10,74
62510000	FRAIS DE TRANSPORT GERANCE	4 048	1,96			4 048	
62610000	FRAIS DE TIMBRES	266	0,13	217	0,07	49	22,76
62620000	TELEPHONE TELEX (SFR)	586	0,28	534	0,17	53	9,84
62621000	TELEPHONE TELEX (CEGETEL)			(150)	-0,05	150	100,00
62622000	TELEPHONE TELEX (ORANGE)	570	0,28	617	0,20	(48)	-7,69
62623000	FRAIS TELEPHONIE B.T.R.	676	0,33	750	0,24	(73)	-9,80
62625000	TÃ©lÃ©phonie F1	1 084	0,53	1 582	0,51	(499)	-31,51
62700000	FRAIS BANCAIRES	308	0,15	1 399	0,45	(1 091)	-77,97
62800000	FRAIS DIRECTS D'EXPLOITATION	2 328	1,13	2 265	0,72	63	2,76
62810000	INVITATIONS CADEAUX CLIENTS	1 276	0,62	731	0,23	545	74,61
62811000	COTIS. PROFESSIONNELLES	583	0,28	583	0,19		
Impôts, taxes et versements assimilés		1 608	0,78	1 312	0,42	296	22,56
63511100	CFE	1 566	0,76	1 087	0,35	479	44,07
63785000	CSG DEDUCTIBLE	42	0,02	225	0,07	(183)	-81,33
Salaires				908	0,29	(908)	-100,00

Certifié Conforme à l'original
la Présidente

Détail du Compte de Résultat

		01/01/2025 31/12/2025	12 mois		01/01/2024 31/12/2024	12 mois		Variations	%
64116000	REMUNERATION GERANCE				(9)			9	100,00
64300000	FRAIS DE TRANSPORT				917	0,29		(917)	-100,00
Cotisations sociales		28	0,01		1 240	0,40		(1 212)	-97,74
64650000	COTISATIONS RSI	28	0,01		1 240	0,40		(1 212)	-97,74
Dotations aux amortissements		1 037	0,50		985	0,31		51	5,20
68112000	DOTATIONS AUX AMORTS CORPORELS	1 037	0,50		985	0,31		51	5,20
Autres charges		1			4 950	1,58		(4 949)	-99,97
65800000	ECARTS DE REGLEMENTS	1						1	
65810000	Charges gestion courante				4 950	1,58		(4 950)	-100,00
Résultat d'exploitation		11 535	5,60		63 028	20,13		(51 493)	-81,70
Total des produits financiers									
Total des charges financières					6 508	2,08		(6 508)	-100,00
Intérêts et charges assimilées					6 508	2,08		(6 508)	-100,00
66180000	Charges d'intérêts				6 508	2,08		(6 508)	-100,00
Résultat financier					(6 508)	-2,08		6 508	100,00
Résultat courant avant impôts		11 535	5,60		56 520	18,05		(44 985)	-79,59
Produits exceptionnels					65	0,02		(65)	-100,00
Produits exceptionnels					65	0,02		(65)	-100,00
77100000	PERTES ET PROFITS EXCEPT.				65	0,02		(65)	-100,00
Charges exceptionnelles					2 000	0,64		(2 000)	-100,00
Charges exceptionnelles					2 000	0,64		(2 000)	-100,00
67520000	VNC DES ELTS D'ACTIFS CEDES				2 000	0,64		(2 000)	-100,00
Résultat exceptionnel					(1 935)	-0,62		1 935	100,00
Impôts sur les bénéfices		1 730	0,84		7 689	2,46		(5 959)	-77,50
69500000	IMPOTS SOCIETE	1 730	0,84		8 621	2,75		(6 891)	-79,93
69930000	Crédit d'impôt formation dirigeant				(932)	-0,30		932	100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		9 805	4,76		46 897	14,98		(37 092)	-79,09

Certifié exact - Unanimité
le Président
M. [illegible]

SAS ABC IMMO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1er JUIN 2026

PROCÈS VERBAL DE SÉANCE

Le 1er juin 2026, à 15 heures, les actionnaires de la société ABC IMMO, société par actions simplifiée au capital de 35.000,00 euros, dont le siège social est situé au 66 rue Boulegon à AIX EN PROVENCE, immatriculée au RCS sous le numéro SIREN 379 703 341 se sont réunis au siège social sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 15 mai 2025.
Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents.
L'assemblée est présidée par Madame FAOUR LE MOINE Monique, Présidente de la société.

La Présidente communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que tous les actionnaires détenteurs des 100 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

La Présidente déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut donc délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise par ses statuts.

La Présidente précise à cet égard que tous les documents nécessaires pour ce faire ont bien été adressés aux actionnaires dans les forme et délai prévus par les statuts de la société.

La Présidente rappelle alors que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

-Affectation du résultat ;

-Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met alors successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

Certifié conforme à l'original
le président
Monique Faour

-Première résolution : approbation des comptes.

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport sur l'activité de la Société et des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve ledit rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice 2025 faisant apparaître un bénéfice net comptable de **9.805,02 €**. L'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat à sa Présidente pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

-Deuxième résolution : affectation des résultats.

L'assemblée générale après discussion décide d'affecter la totalité du résultat net comptable au compte de 1068000 "AUTRES RÉSERVES" en ne procédant à aucune distribution au titre de cet exercice 2025.Il est ici précisé que la Société avait distribué, au titre de l'exercice précédent, un dividende brut de 150,00 € à chacune des actions constituant son capital, aucun dividende n'ayant été distribué au titre des deux exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

-Troisième résolution : conventions réglementées.

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de la Présidente mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

POUVOIRS ET SIGNATURES

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé par l'ensemble des Associés pour servir et valoir ce que de droit.

LE MOINE Monique **FAOUR Eric** **FAOUR Michel**

Certifié conforme à l'original
le Président